



Les 4 élus J'Aime Le Rouret expliquent leurs votes concernant le projet crèche /logements pour seniors

Pourquoi le groupe J'Aime Le Rouret a voté contre le contrat de prestations intégrées au profit de la SPL Sophia, et le projet de rachat du terrain à l'EPF PACA ?

Nous 4 élus de la liste J'Aime Le Rouret avons bien conscience de l'utilité de la crèche et des logements sociaux pour les seniors.

Cela faisait partie de notre programme électoral.

Pour la crèche, nous pensons que ce terrain est trop excentré, trop éloigné des écoles et générera pour les familles des déplacements entre les établissements, des déplacements qui ne pourraient se faire qu'en voiture alors qu'il est bon de privilégier les modes de déplacement doux.

La circulation à prévoir dans le quartier des Lices de Provence n'est pas en adéquation avec les voies existantes et rien ne nous a été présenté sur les nouvelles voies.

Nous ne disposions que de 5 jours pour étudier ce dossier, un dossier de près de 6 millions d'euros.

Nous avons demandé des documents complémentaires, nous ne les avons eus que 2 jours avant le vote.

Ce terrain a été acheté par l'EPF PACA, et un bailleur social, SEML HABITAT 06, a déposé un permis de construire pour la crèche de 50 berceaux et 22 logements sociaux.

Ce permis a été attaqué par des riverains pour des motifs suivants dont les plus importants sont : l'augmentation des logements (de 9 puis 16 puis 22), la circulation (la voie privée montante ainsi que le chemin de Barnarac ne peuvent accueillir un flux de voitures important, rien n'a été demandé au riverain requérant, propriétaire indivis de la voie privée dans sa partie basse).

Les riverains ont été déboutés.

Cependant, le bailleur social souhaite se retirer car il ne veut lancer aucune opération tant que les recours ne sont pas purgés.

La municipalité a décidé de racheter le terrain à l'EPF PACA (dépense de 440 000 € environ), souhaite modifier le permis : crèche en rez-de-chaussée (étage supprimé) de 50 berceaux avec une extension à 60 berceaux, et 12 logements sociaux (au lieu de 22) lesquels seront réservés aux seniors. Le contrat de prestations intégrées au profit de la SPL SOPHIA se monte à 240 000 €.

Pourquoi cette volonté de la municipalité d'agir aussi vite ?

Nous n'avons pas eu de réponse claire à ce sujet.

Le nouveau permis de construire pourra à nouveau être attaqué. Il existe donc encore un risque que ce projet soit retardé. Mais la municipalité se dit prête à démarrer même s'il y a recours.

Nous aurions souhaité une réunion publique, une réunion publique aurait pu éviter un recours, un projet aussi important , près de 6 millions d'euros, doit être accepté par la population. Mais il revient à la municipalité de l'expliquer pour le faire accepter.

Rappelons-nous, le centre culturel n'avait pas été présenté en réunion publique, les riverains avaient manifesté un mécontentement pour les nuisances. Beaucoup de Rourétans ne sont encore jamais venus assister à un spectacle au centre culturel. Ils ne se sont pas appropriés cette salle et c'est bien dommage.

Le simple fait de mettre des panneaux de présentation dans la salle de la mairie ne constitue pas une présentation suffisante pour la population. Peu de personnes se déplacent pour venir voir.

Il est indispensable que la municipalité vienne au devant de la population en présentant publiquement les projets comme cela se fait dans les autres communes (projet centre village de Roquefort, projet centre village d'Opio, projet école d' Opio...)

La municipalité n'a pas la volonté de faire une réunion publique. M. le maire a dit : "on n'a pas à gérer le contentieux en public".

Les méthodes au Rouret ne changent pas malgré la présence de nouveaux élus. La méthode choisie par M. le maire ne correspond pas à nos valeurs de transparence et de concertation que nous avons affichées pendant la campagne électorale.

Danièle Fécourt

Pour le groupe J'Aime Le Rouret